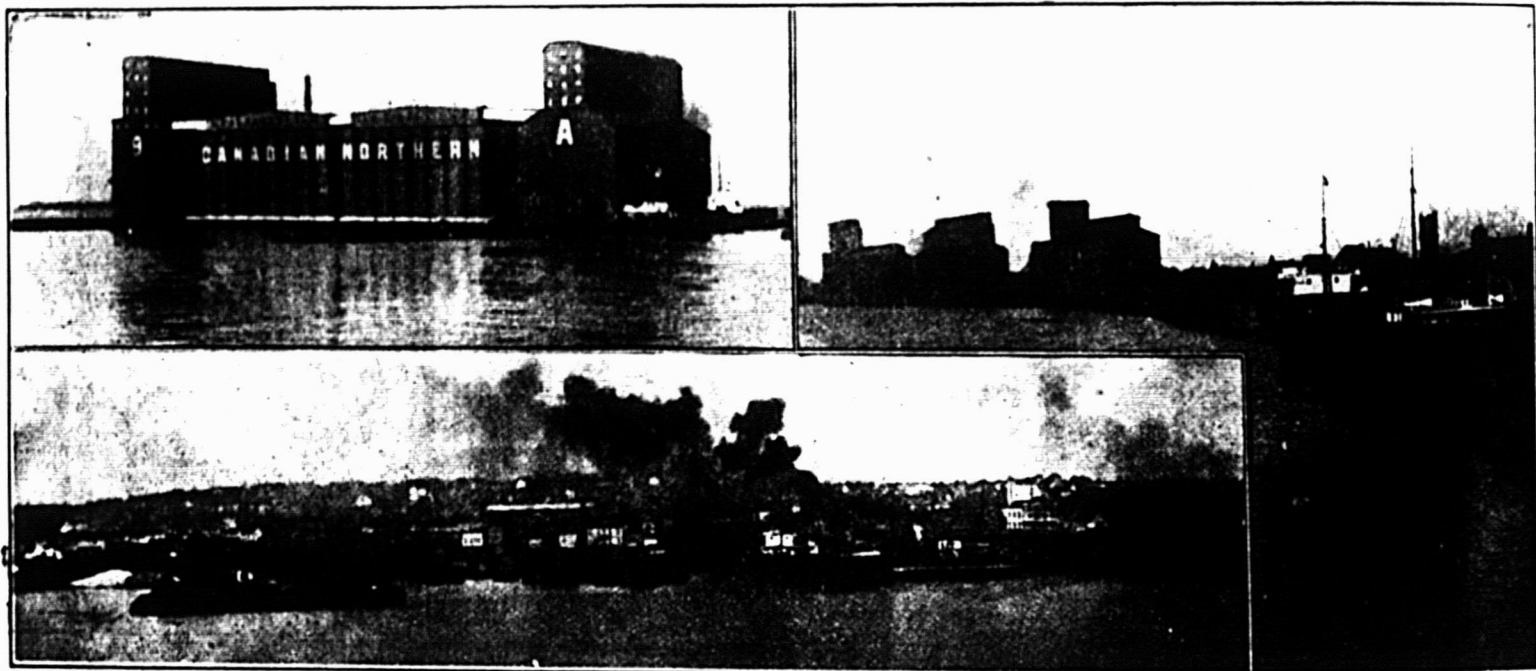


cès des provinces maritimes pour en faire un des plus riches districts du Dominion.

L'industrie des houillères en offre un exemple. Au moment de la Confédération, on fit espérer à la Nouvelle-Ecosse

tarif, comme elle l'a été autrefois. D'ailleurs, une grande industrie domestique s'est développée sur le St-Laurent, mais le coût de transport a prohibé les expéditions à l'Ouest de Montréal. Pendant ce temps, l'Ontario achète six ou

ché sûr et certain qui donnera de la stabilité à ses opérations minières et leur attirera des capitaux; et la province d'Ontario aura une source de combustible qui la délivrera de la dépendance des propriétaires de chemins de fer et de



Elévateurs du C. P. R. et du C. N. R. et ports de Fort William et Port Arthur, Ontario.

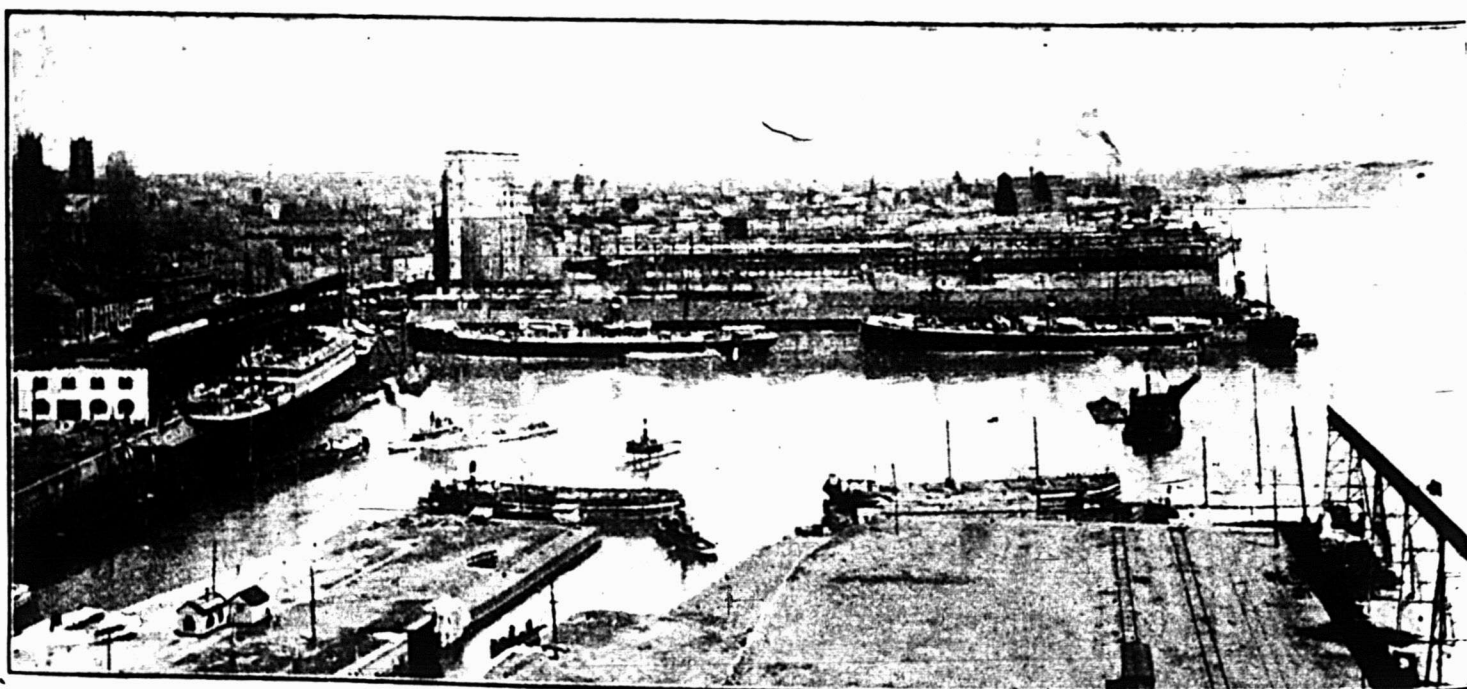
qu'elle trouverait de nouveaux marchés pour son charbon dans les provinces d'Ontario et de Québec. Son marché aux Etats-Unis fut supprimé par un droit d'importation de \$1.25 par tonne. De conditions plus favorables existent main-

sept millions de tonnes de charbon mou, chaque année, aux Etats-Unis et ses industries dépendent de plus en plus de ce combustible étranger.

Un des avantages nationaux les plus grands offerts par le canal de la Baie

mines et des organisations du travail de la Pennsylvanie et de l'Ouest de la Virginie.

Quant aux avantages locaux provenant du canal, ils seraient par eux-mêmes une justification de sa construction. Le seul



Le port de Montréal. Terminus Est de la voie d'eau nationale proposée — le Canal de la Baie Georgienne.

tenant et cette industrie s'est quelque peu relevée. Mais elle est sujette au caprice des intérêts rivaux des Etats-Unis et si cette industrie prenait des proportions considérables, elle serait promptement détruite par une législation adverse de

Georgienne serait de permettre aux charbonnages de la Nouvelle-Ecosse de faire des expéditions jusqu'à la tête des lacs, s'il est nécessaire, sans fractionnement.

Ainsi la Nouvelle-Ecosse aura un marché non seulement étendu, mais un mar-

fait du développement des pouvoirs d'eau et de leur utilisation paierait seul les intérêts du coût entier des travaux.

Au port de Montréal, il rendrait un service inestimable en lui assurant le trafic par la voie du St-Laurent sans pos-